



Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération : N° 2026-36

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mille vingt six le 27 avril à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni Salle des Mariages, en Mairie de La Capelle, sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 17 avril 2026

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-France DESIMEUR, Michel BRIDE, Francis MARTINACHE, Sylvie LOCATELLI, Corinne LALLEMENT, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Matthieu GAUDION, Hélène CATILLON, Laura ACCADEBLED-HECART, Philippe CHIKHI, Clément DEUDON, Kelly CATILLON, Jérémy CHIKHI, Lilou POULENARD

Absent(s) :

Paul FOIGNE ayant donné pouvoir à Christelle MAES, Grégory RONDIER, excusé

Secrétaire de séance :

Michel BRIDE

Vente du lot 6 – lotissement la Haie Bergère

DÉLIBÉRATION

Par courriel du 27 avril 2026, Mme Claudine DELBRUYERE, domiciliée à La Flamengrie, a fait part de son souhait d'acquérir le lot n° 6 au lotissement de la Haie Bergère, d'une superficie de 662 m² et cadastré section AH n° 228, sis 18 rue Gérard Rousse.

Vu les documents graphiques établis par la SCP MARTIN-FIORE, géomètres, en date du 13 janvier 2020 ;

Vu la délibération 2019-41 du 10 septembre 2019 fixant le prix de vente des terrains du lotissement à 35 € TTC/m² ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20260427-2026-36-DE

Page 1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026

DÉCISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

ACCEPTTE de céder la parcelle cadastrée section AH n° 228 à Mme DELBRUYERE au prix de 23 170 €, frais de notaire en sus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents y afférant par devant Maître MIRLAND, successeur de Maître PETIT, notaire à La Capelle.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

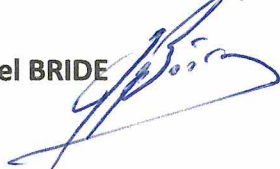
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 27 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Michel BRIDE



Le Maire,
Johann WERY

